



## Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 25 juin 2022

La réunion s'est déroulée en présentiel à Salon de Provence le samedi 25 juin à partir de 10h au Cercle des Arts et Métiers rue des Fileuses de Soie 13300. La possibilité de se connecter sur la réunion via la plateforme Zoom avait été acceptée.

Étaient présents : Stéphane Escafre, Laïneur Chazeau, Dominique Gaude  
Étaient connectés sur Zoom : Christo Dimitrov, Martine Bolla, Cybele Husson

Rappel de l'ordre du jour

- Points sur les commissions
- Calendrier des compétitions de la ligue
- Cahier des charges modifiés
- Règlements des compétitions ligues
- Budget prévisionnel
- Question diverses

Stéphane Escafre ouvre la séance et donne la parole Christo Dimitrov pour la commission formation.

### **Commission formations**

Christo Dimitrov : Pour ce qui est du nouveau cahier des charges des formations d'animateurs, entraîneurs et formateurs de la fédération, Jean Baptiste Mullon avait travaillé sur le dossier de la fédération délégataire, mais il n'a pas organisé de réunion pendant le championnat de France Jeunes qui s'est déroulé à Agen; j'ai pris contact avec lui pour avoir des informations et pouvoir m'impliquer dans le sujet et je pense que j'en aurai prochainement.

Stéphane Escafre : Laïneur a fait une interview de Jean Baptiste Mullon , le vice président de la fédération qui parle de la formation, il peut nous en dire un mot.

Laïneur Chazeau : une des actualités du magazine de la ligue porte sur une interview de Jean-Baptiste Mullon dans laquelle il parle d'une formation avec la réforme. Dans les grandes lignes l'idée est de tout remettre à plat, le nombre d'heures de formation pour les nouveaux animateurs et éducateur, et que fait on des formateurs actuels. On peut s'attendre à un big bang ! On va vers une professionnalisation des formateurs, animateurs et éducateurs.

Stéphane Escafre : oui en effet ça va être une remise à plat et pas forcément avec des passerelles avec les anciens diplômés, il est possible que tout revienne à zéro, sans équivalence.

Au niveau de la formations arbitres il y a eu une vingtaine de participants à Marseille, mais le souci c'est que l'on a pas pu avoir un formateur de la ligue, ils étaient tous occupés par ailleurs. Christo Dimitrov est officiellement formateur, il en a d'ailleurs assuré une à Gap. Pour Denis Regaud c'est quasiment fait également d'ici quelques semaines et on sera alors relativement autonome sur le sujet des formations.

Christo Dimitrov : Il y aura des stages prévus à la rentrée, Denis attendait d'avoir son diplôme avant de programmer des stages d'arbitrage; il faudra probablement que l'on fasse aussi un stage ASP d'une demi-journée en présentiel ; des arbitres sont en attente pour pouvoir évoluer dans leur cursus.

S. Escafre : il faut avoir quel niveau pour suivre ce stage ?

C.Dimitrov : il faut être Open 1 et pour pouloir passer Open 2, il est nécessaire de valider ce stage.

## **Commission Jeunes**

Stephane Escafre : Sur le secteur jeunes nous n'avons guerre de nouveautés à annoncer. On a quand même fini 2 ème ligue avec 1/2 point sur 80 de l'Île de France au championnat de France Jeunes, on a donc failli renouveler l'exploit de l'an passé !

J'aimerais que l'on mette en place quelques stages ou quelques compétitions par équipe jeunes, j'en ai discuter avec le président de la commission; d'ailleurs on a déjà participé à ChessMates, c'est une association plutôt pour les jeunes d'au moins 16 ans, par forcément pour des niveaux de champions nationaux, mais il y a des équipes d'Hollande, d'Italie, et la ligue y avait déjà participé; on avait gagné le tournoi de Monaco; ils nous ont demandé si on voulait intégrer officiellement l'association, je leur ai dit oui sur le principe mais qu'il faudrait un vote en Comité Directeur; il y a une cotisation de 100 €; le prochain tournoi aura lieu en Allemagne, en octobre ou novembre pour 5 à 6 jeunes. Je vous propose donc que l'on intègre officiellement ChessMates.

Vote : approuvé à l'unanimité

## **Commission Technique :**

### **1) Cahier des Charges**

Stéphane : Il y a eu beaucoup de travail sur le secteur technique que ce soit sur le cahier des charges, sur les modifications de règlement.

Il demande que les documents soient partagés sur Slack. Les documents sont affichés sur l'écran et partagés avec l'ensemble des participants Zoom pour discussion.

Dominique Gaude : on va commencer par les féminines. Les seules modifications qu'il y a eues sur ce document concerne le nouveau logo et la mise à jour de l'arbitrage pour appliquer le barème fédéral.

Martine Bolla : au niveau des 10€ des droits d'inscriptions ils sont à reverser directement à la Fédération, c'est une obligation.

S.Escafre : la ligue ne prend rien là-dessus.

M.Bolla: Non, d'ailleurs cela se voit dans les produits et charges. L'aide de la ligue va aux qualifiés en fonction du nombre de participants.

M.Bolla : si au niveau d'une compétition il doit y avoir plusieurs arbitres parce qu'il a un nombre de participants important, le deuxième arbitre est payé combien ?

S.Escafre : le tarif fédéral est habituellement moitié prix pour les adjoints. C'est une bonne remarque , il faut l'intégrer.

M.Bolla : je ne parle pas de la coupe de la parité, mais au cas où la participation des féminines explose puisque c'est le développement qu'il pourrait y avoir ?

D.Gaude : au niveau informatique il n'y a qu'un arbitre qui est payé, après c'est la présence de 50€ pour une journée plus les frais de déplacement.

S.Escafre : on est sur les tarifs fédéraux. Comme l'a dit Dominique c'est 50€ pour les adjoints.

M.Bolla: on pourrait peut-être le rajouter; pour le championnat ligue jeunes il pourrait y avoir le même problème.

C.Dimitrov : quand vous dites 50€ c'est l'arbitre adjoint c'est une demie indemnité avec minimum de 50€ en fait ; ce n'est pas 25€ d'indemnité pour l'adjoint; c'est la moitié de l'arbitre principal avec un plancher minimum à 50€ auquel s'ajoutent les frais de déplacement. Donc en gros un arbitre principal coûte dans les 90€ avec indemnités pour une compétition simple type coupe.

M.Bolla : oui, mais le tableau affiche 105€ ?

C.Dimitrov : on peut marquer ce que l'on veut , mais le tarif fédéral c'est 50€ plus 40€ pour l'informatique, plus les frais de déplacement. Donc si l'arbitre vient de loin cela va dépasser les 105€.

D.Gaude: oui, c'est une estimation qui est donnée.

C.Dimitrov : voilà. Et pour l'arbitre adjoint cela va être 50€ plus les frais de déplacement; entre 60 et 70€ environ.

M.Bolla: alors dans les 105€ pour l'arbitre principal tout est compris ?

D.Gaude : dans les 105€ il y a 50€ pour une journée d'arbitrage, 40€ pour l'informatique et ensuite une estimation à 15€ de frais de déplacement si c'est un arbitre qui n'est pas trop loin, environ 50 Km.

M.Bolla : alors l'arbitre principal est payé 50€ aussi. On est d'accord.

S.Escafre: sur le Master ? Ça permet de se qualifier pour l'accession , mais ça ne qualifie que le champion. Il y a eu une modification au niveau fédéral; avant on pouvait qualifier aussi le deuxième si le premier été déjà qualifié, mais ce n'est plus le cas.

Laineur : pour le Master il y aura une petite évolution au niveau de l'hébergement, on est en train de réfléchir s'il faut le prendre en charge, ce n'est souvent pas excessif , et d'ici 1 ou 2 ans on fera un projet de master bis avec comme idée de mettre nos meilleurs jeunes ou ceux en recherche de normes et de faire un tournoi directement avec les meilleurs jeunes de la ligue pour faire un tournoi à normes. Mais ce que l'on devrait changer pour le Master c'est l'hébergement pour les 5 à 6 personnes qui viennent de très loin comme Gap, Nice, Arles, etc. Il faudrait soumettre cette proposition au vote.

Résultat du vote : approuvé à l'unanimité

S.Escafre: on aborde le championnat académique ?

D.Gaude : je n'ai pas eu de retour de la commission scolaire

L.Chazeau : elle se réunit la semaine prochaine

D.Gaude : les modifications portent donc juste sur le changement de logo et application du barème fédéral pour l'arbitrage.

M.Bolla : la compétition se déroule uniquement sur une après-midi contrairement aux autres compétitions et l'indemnité d'arbitrage est la même. Je trouve que l'arbitre n'est pas assez rémunéré dans les compétitions qui durent sur toute la journée.

S.Escafre : Je suis assez d'accord avec toi, mais étant partie prenante je n'ose pas trop le dire. La fédération a quand même un peu augmenté ses barèmes d'arbitrage pour les grands évènements. Si sur l'idée générale d'augmenter les arbitres je suis assez d'accord, on ne va pas profiter de l'absence du trésorier pour faire passer ce point en force !

M.Bolla : pourquoi 9 coupes ? C'est bizarre ce nombre impair pour des scolaires

S.Escafre : c'est une estimation, le document n'est pas finalisé.

M.Bolla : est-ce que l'on peut prévoir aussi l'aide aux équipes qualifiées au national ?

S.Escafre : c'est une bonne remarque, chaque année on nous sollicite au dernier moment alors autant l'intégrer au cahier des charges d'organisation.

M.Bolla : on peut tout simplement dire qu'une aide sera versée au dernier moment.

S.Escafre : en effet ce n'est pas normal que la ligue décide au dernier moment l'octroi d'une aide alors que l'on sait qu'il y aura des équipes qualifiées pour la finale.

M.Bolla : donc on continuera à aider si les deux championnats perdurent, et l'UNSS et le Fédéral ?

S.Escafre : absolument .

## **2) Règlement des compétitions ligues**

### Règlement du championnat Jeunes

D.Gaude : j'ai appliqué les modifications demandées par la commission technique fédérale. Il y a un point particulier avec les qualifications départementales qui doivent se dérouler avant fin décembre, et comme le championnat se déroule mi-février, ce n'est pas logique qu'il y ait des qualifications jusqu'à fin janvier, en plus tous les week-ends de janvier sont pris par des interclubs adultes ou jeunes, donc pour moi la date limite se trouve fin décembre. Il n'est pas question qu'il y ait des qualifications départementales qui interfèrent avec le calendrier fédéral des interclubs.

M.Bolla : au niveau du Var, puisqu'un calendrier a été établi, le week-end du 21, 22 janvier où il n'y a rien au niveau fédéral , a été prévu les qualifications départementales.

D.Gaude : si je prend le calendrier fédéral en janvier, le 22 janvier il est inscrit une Nationale Jeune.

M.Bolla : donc le calendrier a été changé. le CVE devra changer, ce qui va poser des problèmes !

S.Escafre : le championnat Jeunes est prévu quand sur le calendrier de la ligue ?

D.Gaude : du 16 au 19 février, ça laisse tout juste 3 semaines pour se positionner.

M.Bolla : attention, le 19 février il y a le festival des jeux de Cannes qui commence !

D.Gaude : je l'avais placé à la fin de la deuxième semaine des vacances scolaires, et on m'a fait la remarque que ça tombait en même temps que le festival des jeux de Cannes, donc je l'ai décalé du jeudi au dimanche, mais s'il le faut je peux encore le décaler.

M.Bolla : c'est ce qui a été dit au niveau du Var. Bernard Ramazotti a dû se renseigner et donc en fonction de cela il avait proposé du 15 au 18.

S.Escafre : on va vérifier avec Cannes. S'il faut décaler on le fera.

M.Bolla : pour fin décembre, sachant que tous les week-ends sont pris, il faut mettre la date limite en novembre.

L.Chazeau : dans les Bouches-du-Rhône on l'organise les 4 et 5 novembre.

S.Escafre : on va rester sur fin décembre pour les qualifications départementales, on vérifiera avec Cannes pour ne pas rester à cheval mi-février pour la phase ligue des championnats Jeunes.

M.Bolla : pour les qualifiés d'offices vous autorisez ou pas la participation ?

D.Gaude : je n'ai pas touché ce point là, ils ne peuvent pas participer. Mais ils peuvent participer aux Opens cadets et juniors.

M.Bolla : je n'ai pas vu le cahier des charges pour la phase ligue du championnat Jeunes ?

D.Gaude : non il n'y en avait pas, donc je ne l'ai pas adapté.

S.Escafre : il faudra en faire un. On a encore un peu de temps d'ici la rentrée.

Cybele Husson: par rapport à la date pour les qualifiés, et pour le calcul du nombre de participants du département à prendre en compte au championnat ligue et après au championnat de France, est-ce que c'est la date du 31 août qui doit être prise pour ce calcul? Dans une autre réunion on avait parlé de prendre une autre date, qu'en est-il.

L.Chazeau : non à priori on restera dans les clous de la fédération.

## **Calendrier des compétitions de la ligue**

D.Gaude : j'ai rajouté la date limite pour les championnats départementaux en fonction du calendrier fédéral. J'ai mis le championnat Jeunes du 16 au 19, mais s'il faut mettre du 15 au 18 on le fera. Autre modification Trophée Rosa Lallemand phase 2 le 19 mars.

M.Bolla : est-ce que la fédération a changé les dates pour les jeunes ? Parce que nous on avait dans le calendrier le 19 mars la N2 N3, N4 jeunes ?

D.Gaude : Non il y a la limite ligue parité et comité directeur. Les N jeunes sont le 5 et 26 mars. le championnat de France jeunes du 23 au 30 avril.

M.Bolla : les N2,N3 et N4 Jeunes ont été placées en même temps que la coupe Loubatiere ?

S.Escafre : pour les compétitions qui sont en conflit sur les mêmes dates, Dominique qui fait également partie de la commission technique fédérale fera un point.

D.Gaude : j'ai rajouté une ligne pour le championnat vétérans mais je n'ai pas mis de date.

Serge Morata : non, parce que pour l'instant c'est un peu compliqué d'obtenir des salles. On va très certainement l'organiser sur Aubagne.

M.Bolla : c'est un championnat qui durerait combien de jours ? Et si on n'a pas les dates, on ne peut pas proposer de l'accueillir !

S.Morata : il durera au minimum 2 jours; on n'en a discuté pour l'instant qu'à la commission vétérans et séniors plus. Un lieu est une date avait été trouvée dans le Var mais une modification du calendrier fédéral a fait tomber à l'eau cette possibilité. C'est vrai que la recherche n'a pas été élargie à tous les clubs de la ligue.

S.Escafre : l'avantage des vétérans et séniors plus c'est qu'ils ont souvent plus de disponibilité, donc on est plus souple sur le calendrier.

S.Morata : l'organisation d'un tel tournoi sur plusieurs jours demande la disponibilité d'une équipe de bénévoles . Je suis capable de la mettre en place sur Aubagne, mais elle nécessiterai sur une autre commune l'implication du club local.

M.Bolla : Par rapport à des championnat jeune sur 4 jours on peut penser que c'est gérable. Mais encore une fois, lorsqu'on postule pour organiser quelque chose , on ne sait pas qui d'autre a postulé et à quel moment ils ont postulé , et on n'a aucune visibilité là-dessus. Alors peu importe qui organise, ça serait bien qu'on le voit au fur et à mesure, et je ne parle pas spécialement du championnat vétérans. Les demandes se font directement sur le site de la ligue et c'est là où on n'a aucune visibilité !

S.Escafre : si des clubs sont candidats, ils peuvent contacter directement le président de la commission vétérans.

## **Règlement N4 et Régionale 1**

D.Gaude : les règlements de la N4 et de la régionale 1 n'ont pas changé, par contre en N4 on a du mal à remplir les groupes et il y a eu aussi pas mal de forfaits individuels dans les équipes. En étant à la commission technique fédérale j'ai appris que certaines font la N4 avec des équipes à 6 joueurs. La commission technique fédérale envisageait d'ouvrir cette possibilité, donc est-ce que c'est une situation conjoncturelle par rapport à la situation sanitaire, ou est-ce quelque chose de récurrent , et est-ce que ça faciliterait la montée des équipes de régionale en nationale 4 ? Par contre les groupes de régionales eux sont pleins, les 5 groupes sont à 8 équipes. C'est comme si on avait du mal à faire des équipes à 8 joueurs en N4. Ça c'est le constat, si on passe à 6 joueurs ça pourrait faciliter ce passage, l'inconvénient c'est que les voitures ne sont pas pleines, ça nécessiterait quand même 2 voitures pour les déplacements.

S.Escafre : je n'ai pas d'avis tranché là-dessus, mais effectivement il y a plusieurs ligues qui procèdent de la sorte, et qui ont même aussi réduit les groupes. Je ne sais pas si le calendrier est trop chargé et s'il faut réduire le nombre de participants dans chaque groupe, ce qui pourrait être une solution, avec moins d'équipe dans chaque groupe, parce que c'est en fin de saison que l'on a du mal à remplir des voitures justement.

M.Bolla : je ne pense pas qu'il soit possible de diminuer le nombre d'équipes dans la mesure où il est dit qu'il vaut mieux les compléter que de faire en-dessous.

S.Escafre : j'en ai discuté avec Jordy Lopez, et lui tout ce qu'il veut c'est que l'on ai les qualifiés pour la N3, après comment les ligues y arrivent , en gros c'est leur problème m'a-t-il dit. Donc si on veut avoir plus de groupe avec moins de date c'est possible techniquement. Je ne dis pas que c'est la solution. La solution peut être aussi de réduire le nombre de date.

M.Bolla : quoiqu'il en soit le nombre de groupe est fixé par le fédération.

S.Escafre : en fait ça veut dire simplement qu'ils fixent le nombre de montées. Nous, nous faisons une corrélation entre le nombre de montées et le nombre de groupe mais ça n'est pas une obligation. On ne va pas improviser un changement du nombre de participants , même pour la rentrée prochaine, il va falloir consulter les clubs pour savoir pourquoi il y a ces forfaits, et essayer de trouver des solutions.

## **Composition de la commission technique**

D.Gaude : Est-ce que l'on a traité la candidature de Henk Brongers à la commission technique?

S.Escafre : oui, c'est validé à l'unanimité.

## **Commission communication**

Laïneur Chazeau : au sujet des réseaux sociaux on vient de passer la barre des 1000 personnes qui nous suivent, c'est un bel exploit ! Un peu plus de 600 personnes nous suivent sur Facebook, on a triplé depuis notre arrivée. Pour Twitter on a 130 followers et pour Instagram c'est un vrai succès avec plus de 330 personnes. La ligue est bien suivie et la fédération nous suit aussi. Il y a peu de ligue qui aient Instagram, Twitter et Facebook.

S.Escafre : de temps en temps j'ai des retour de clubs qui me disent que l'on a pas parlé de notre résultat sportif ou autre , mais il ne faut pas hésiter à envoyer les infos à Serge ou à Laïneur qui les relayeront.

L.Chazeau: pour le site internet près de 8000 personnes l'ont visité en visiteur unique; généralement les personnes regardent 2 à 3 pages et ensuite elles vont voir le calendrier, qui est la page la plus suivie; merci à Cyril Cleaud qui m'envoie beaucoup d'informations sur les tournois. La page actualité est très suivie également. La montée en force c'est la page information ou l'on trouve les lettres d'informations et les magazines de la ligue. Quelques 600 personnes regardent ces communications chaque mois. Denis Lepelletier a donné quelques idées intéressantes que l'on a suivi : poster le règlement avec la page sportive; établir une fiche unique pour les N4 et une autre pour les N5.

Laïneur partage son écran pour faire la présentation du prochain magazine en projet.

S.Escafre: je profite que l'on aborde du haut niveau pour signaler que Marseille Échecs a dépassé la barre des mille licenciés et il est donc devenu le premier club de France en nombre de licenciés. Ils interviennent dans de nombreuses écoles mais ils ont également du haut niveau , il seront dans le Top 16 l'an prochain.

## **Dossier ANS**

S.Escafre : la fédération s'est réunie cette semaine , donc on a pas encore les résultats des attributions des subventions. Sur les emplois, dans le projet se seront les ligues qui interviendront pour valider les différents projets d'embauche, mais la reconnaissance du Ministère n'est pas encore validée à 100%, donc tout passe encore pour l'instant par la fédération. Pour les années à venir les dossiers seront traités par la ligue, ce qui sera d'ailleurs une grosse responsabilité parce que ça concerne tout de même quelques dizaines de milliers d'euros.

L.Chazeau : on a pris rendez-vous avec le Comité régional olympique et sportif, on a contacté également l'ANS de Marseille pour valider les demandes. On est effectivement en phase transitoire; il y a une plateforme nationale et c'est Didier Pascal, à la fédération

qui s'en occupe. On a pour la première fois établi une demande de subvention auprès de la FDVA ( Fond de Développement de la Vie Associative).

## **Questions diverses**

S.Escafre : J'ai discuté avec David Benezra qui a un projet d'organiser un tournoi de Grands Maîtres, pour l'instant tourné autour de Mahel Boyer. Je n'ai pas encore le détail sur le budget de cette manifestation.

David SAVELLI a mis à jour le budget prévisionnel pour les demandes de l'ANS , ces documents seront mis sur le Slack. Il ne s'agit que de petits ajustements.

M.Bolla : je voudrais juste redemander que l'on ai plus de visibilité sur les gens qui demandent les organisations de compétitions et les arbitrages pour les compétitions.

L.Chazeau : c'est le directeur, Denis Regaud, qui reçoit les appels à candidature sur le site.

M.Bolla : que ce soit lui qui décide ça ne mêle gêne pas, mais est-ce que l'on peut savoir qui a postulé pour les organisations ou les arbitrages ?

S.Escafre : sur l'arbitrage c'est la commission des arbitres qui décident. Pour le championnat de France à Albi on n'a pas la liste des arbitres qui ont été refusé par exemple; ça n'a pas à être diffusé, ce n'est pas forcément très sympathique pour un arbitre de dire qu'il a été refusé pour une compétition.

C.Dimitrov : c'est exact, je peux confirmer. La liste des arbitres qui ont candidaté est récupérée par la FFE, et ensuite on publie seulement la liste des arbitres retenus.

D.Gaude: de plus les arbitres refusés peuvent être repêchés si nécessaire.

C.Dimitrov : ça a d'ailleurs été le cas à Albi.

Stéphane Escafre clôture la réunion et donne rendez-vous à tous et toutes sur les tournois de cet été.

Aubagne, le 19 novembre 2022

Le secrétaire,

Serge Morata





